



DESSINE-MOI LA PETITE SAVINE

Un jardin ? Un garage à vélo ? Une salle commune ? Fin juillet, LOGIREM et Soisik Cleret, l'architecte désignée pour la réhabilitation de la Petite Savine, sont venus à la rencontre des 78 locataires de la résidence. Il s'agissait de les informer des travaux prévus au deuxième trimestre 2016 et, surtout, de leur proposer une démarche de concertation particulière. Car si les grands principes de l'opération — rénovation thermique des bâtiments pour limiter les consommations d'énergie, modification des surfaces des logements (du T1 au T6)... — sont arrêtés par le bailleur, **tout reste à imaginer en termes d'aménagements et de vie collective de l'immeuble.**

Un temps de concertation avec les habitants sera organisé sur la base de la première esquisse de l'architecte.

Cet automne, une équipe de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale se rapprochera de chaque famille de la Petite Savine, pour enregistrer ses demandes en matière de relogement.

© STEPHANE TETU

AUJOURD'HUI

LE JOURNAL DE LA RÉNOVATION URBAINE DU QUARTIER LA SAVINE - VALLON DES TUVES

DEMAIN

N°7
OCT
2015

UNE BONNE RENTRÉE POUR LE PROGRAMME « ÉCOLE »

Depuis le 14 septembre, l'entreprise François Fondeville, est à pied d'œuvre sur le terrain dit « de l'école ». Les travaux avaient débuté, au mois d'août, par les réseaux souterrains : gaz, électricité, télécom, eau et chauffage. Ils se poursuivent aujourd'hui avec les travaux de terrassements. Après environ 20 mois de travaux, les 80 logements et leurs deux niveaux de parkings en sous-sols devraient être livrés à l'été 2017.



© AUSA

50%

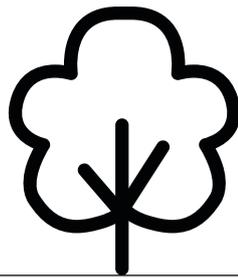


DES FAMILLES DE LA SAVINE SONT
D'ORES ET DÉJÀ RELOGÉES. 483 AUTRES
RELOGEMENTS RESTENT À EFFECTUER
D'ICI FIN 2018.

“ En tant
que piétons, et
même automobilistes,
certains espaces sont
très dangereux. ”

Un point sur les difficultés de cheminement des piétons dans le quartier et les réponses apportées par le projet, à lire en **PAGE 3**.

ESPACES PUBLICS



Des améliorations demandées

Circuler à La Savine et au Vallon des Tuves est, on le sait, très compliqué. Des chemins pentus et parfois dégradés ou non aménagés, des routes peu adaptées au trafic automobile, un stationnement insuffisant, des trottoirs étroits... Les trajets, même les plus quotidiens, comme se rendre à l'école, aux aires de jeux, faire ses courses... peuvent rapidement devenir une expédition avec des sacs ou une poussette. Quelques exemples en image.



© COLLECTIF DES HABITANTS DU VALLON DES TUVES ET DE LA SAVINE

STATIONNEMENT

« Au Vallon, le stationnement se fait souvent sur le trottoir, même dans les virages. Lorsqu'il y a une manifestation au gymnase par exemple, le stationnement remonte encore plus. Avec des trottoirs peu praticables, c'est un véritable parcours du combattant pour les plus fragiles : personnes âgées, handicapées, ou mamans avec poussette... »

Jean-Paul Mauboussin, collectif des Habitants du Vallon des Tuves et de La Savine.

DÉNIVELÉ

Un collégien qui réside à la Savine doit, chaque matin, descendre et surtout remonter le soir, près de 50 mètres de dénivelé sur une distance d'à peine 1km. Comme les chemins sont pentus, le problème est surtout que beaucoup de marches ont été installées tout du long. Le trajet est très compliqué pour des personnes à mobilité réduite.



© STEPHANIE TETU



© STEPHANIE TETU

SÉCURITÉ ET CONFORT

« Il faut penser aux circulations à l'intérieur de la cité, à l'installation de bancs, d'abris à deux roues pour libérer les parvis des immeubles et faire des aménagements qui contraignent les automobilistes à rouler doucement. Par exemple, il est urgent de sécuriser les cheminements des élèves, notamment autour de la traverse Courtès. »

Extrait du compte rendu de l'atelier « cadre de vie et renouvellement urbain », janvier 2015

ENTRETIEN Depuis la démolition du bâtiment A et avec la fermeture aux voitures de la partie haute de La Savine, peu de résidents s'hasardaient sur cet espace, qui paraissait à l'abandon. Il peut pourtant être utilisé pour les activités de plein air, en attendant

qu'y soient aménagés des équipements de proximité dans le cadre du projet. Le chantier d'insertion a déjà rendu cet espace plus accueillant. En 2016, Logirem proposera aux habitants la poursuite de ces améliorations.

ON EN PARLE

Le désenclavement des quartiers est un des principes forts des projets de rénovation urbaine. Il se traduit pour La Savine par le prolongement de la traverse Béranger jusqu'au boulevard circulaire. L'Agence Nationale

pour la Rénovation Urbaine (ANRU) a clairement conditionné sa participation financière dans ce projet à cette ouverture. Pourtant, elle fait débat, car le chemin est étroit et en forte pente. En janvier 2015, lors de la réunion à la Préfecture, il a été décidé de ne l'ouvrir qu'en sens unique montant.

Il reste bien évidemment maintenant à concevoir un aménagement de qualité qui assure la sécurité des riverains.

Vincent Schurch, chef de projet, Marseille Rénovation Urbaine

2009

- Démolition du bâtiment A
- Installation des locaux associatifs et du Point Services Publics

2011

- Livraison de la résidence Mazet du Vallon au Vallon des Tuves

2012

- Livraison de la résidence l'Oliveraie
- Travail de mémoire réalisé par l'association Regards Croisés
- Nouveau projet de renouvellement urbain de l'architecte - urbaniste Patrick Germe

2013 - 2014

- Une trentaine d'ateliers de concertation thématiques
- Lancement des comités Cadre de Vie

2015

- Ouverture de la Maison du Projet
- Lancement du nouveau dispositif de concertation
- Livraison de 41 logements locatifs sociaux à Saint-Antoine (15^e arr.) ; 49 logements locatifs sociaux à Château Gombert (13^e arr.) ; 27 logements locatifs sociaux au Chemin de Bizet (16^e arr.)

2016

- Reconstruction de deux salles de classe maternelle sur site
- Installation des équipements sportifs et récréatifs à La Savine haute.



Ce que le projet propose

L'ensemble des espaces publics va être redessiné. L'objectif est de simplifier et de sécuriser les déplacements au sein du quartier et vers le reste de la ville.

1 DES VOIES ÉLARGIES ET DES MAILS PLANTÉS, POUR PLUS DE SÉCURITÉ : le chemin du Vallon des Tuves sera élargi jusqu'à la Petite Savine pour rendre la circulation plus fluide et laisser davantage de place aux piétons. Des promenades publiques plantées d'arbres, les mails, seront aménagés un peu partout dans le quartier, et notamment en bordure du Boulevard de la Savine. Elles permettront de relier La Savine au boulevard du Bosphore, via le Vallon des Tuves, et de circuler en toute sécurité pour les automobilistes, comme les piétons. Au total, **36 000 m² de rues seront réhabilitées** (nouvelle chaussée, nouveaux trottoirs, enfouissement des réseaux, prolongement de la fibre et vidéoprotection).

2 UNE NOUVELLE VOIE D'ACCÈS POUR DÉSENCLAVER

3 UN STATIONNEMENT AUGMENTÉ : 120 nouvelles places seront créées au Vallon des Tuves. Les nouvelles constructions de logement posséderont également des stationnements en sous-sol quand cela est possible, afin de libérer l'espace public pour les piétons. À La Savine, le stationnement le long du boulevard circulaire sera réaménagé.

4 LES 3 HECTARES AUTOUR DU CANAL seront réaménagés en parc urbain. Les déplacements quotidiens et de loisirs se feront dans un cadre paysager, éloigné des voitures. Des espaces d'agrément seront installés (par exemple aire de jeux, terrain de boules, jardin partagé...). Les cheminements seront rendus plus accessibles, avec des rampes en pente douce pour doubler les escaliers.

Chantiers d'insertion, un bénéfice pour tous

Lorsqu'on parle d'insertion, on présente souvent les avantages du dispositif d'embauche. Plus rarement les améliorations que les différents chantiers ont induites, pour tous, sur le quartier.



Depuis le lancement des chantiers d'insertion en 2014, les espaces publics et paysagers de La Savine ont retrouvé un peu de leur jeunesse. Les trois sessions successives de six mois ont notamment permis de nettoyer le site, de débroussailler et d'entretenir les espaces verts, de réaliser de nouveaux escaliers et chemins piétons plus accessibles pour rejoindre les aires de loisirs, de restaurer une dizaine de restanques, ces murs de retenue en pierres

sèches typiques des paysages méditerranéens (voir photo), et même d'installer un terrain de boules. C'est d'ailleurs ce dernier que les habitants ont investi à l'issue des travaux en organisant un concours de pétanque et un pique-nique festif. Un retour positif pour les bénéficiaires du chantier d'insertion qui marquent aussi une relation de proximité : « Les gens du quartier nous connaissent et nous voient travailler dur pour eux. Ça me

touche quand ils nous félicitent. Du coup, parfois, on a aussi un rôle de prévention », précise Salem Chaïb-Eddour, chef de chantier de la Régie Services Nord Littoral et Savinois depuis... 1974 ! Le chantier devrait être reconduit en 2016 financé par l'État et Logirem.

Découvrez le chantier de la Savine en vidéo, en tapant « Atelier Chantier d'Insertion La Savine » dans votre moteur de recherche internet.

LES CHANTIERS D'INSERTION

Ils sont réservés aux personnes les plus éloignées de l'emploi : chômeurs de longue durée, réfugiés, travailleurs handicapés, etc.

Ils donnent lieu à des contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI) de six mois, non renouvelables, avec 26 heures de travail hebdomadaire, dont 20 heures sur le terrain et six heures d'accompagnement socio-professionnel.

Plus d'informations : Régie Services Nord Littoral au 04 91 96 10 70



• Livraison de **51 logements locatifs sociaux** à la Cabucelle (15e arr.)

2017

- Installation du terminus du **Très Grand Bus B2**
- Livraison du **centre social** et de la **crèche**
- Installation de la **PMI** en rez-de-chaussée de l'immeuble « École »
- Premiers aménagements sur le **parc urbain du canal**
- Transfert d'une partie du **centre médical** dans des locaux neufs
- Livraison de **65 logements locatifs sociaux** « Couronne »
- Livraison de **80 logements locatifs sociaux** « école »

2018

- Démolition des bâtiments **G2, J**
- Livraison du **Parc urbain du canal** et des **espaces publics** requalifiés
- Ouverture de la **traverse Béranger**
- Livraison de **66 logements locatifs sociaux** au Vallon des Tuves
- Un **espace commercial plus important** au carrefour Bosphore / Vallon des Tuves : boulangerie, pharmacie, supérette
- Livraison de la **Maison de la Nature** et de l'**Étoile**

2019

À partir de 2019, le projet entrera dans une **seconde phase**. Plusieurs secteurs et programmes restent à imaginer collectivement : les nouveaux logements en partie haute du quartier, les équipements publics (école, dojo), les activités économiques et services de proximité.

BIENVENUE À LA MAISON DU PROJET !

Le 30 septembre dernier, vous avez été très nombreux, autour des associations du quartier et des porteurs du projet, à venir fêter l'inauguration de la Maison du Projet. Atelier de jardinage, de cartographie, de lecture pour les enfants, de fabrication de cartes postales, troc de livres, projection de film et de diaporamas... petits et grands ont participé à ce temps fort de réunion autour du projet de rénovation urbaine, qui donne le ton, on l'espère, des rencontres et activités pour les semaines à venir.

La Maison a été conçue pour faciliter l'information et l'expression des habitants sur le projet. Elle continuera de s'aménager, progressivement, en fonction des besoins. Dès aujourd'hui, la Maison propose une exposition permanente pour comprendre les aspects fondamentaux du projet, un espace de libre

expression pour accueillir les contributions des habitants et associations souhaitant participer au projet et un espace de documentation. Mohamed Abdallah, médiateur de la Maison du Projet, en assure la permanence pour répondre à toutes les questions des visiteurs ou les orienter vers l'interlocuteur compétent.

PLUS D'INFORMATIONS

Mohamed Abdallah
06 32 87 37 60 / 04 96 15 39 23
mru@mairie-marseille.fr

HORAIRES

Lundi, mardi : 9h - 12h, 14h - 17h30
Mercredi : 14h - 19h
Jeudi : 9h - 13h
Vendredi : 9h - 12h, 14h - 19h
Et le premier samedi du mois de 9h à 13h30



© STEPHANIE TETU

Accompagner le dialogue

En plus des instances de dialogue ou d'information déjà mises en place, MRU a choisi d'aller plus loin pour inclure les besoins des habitants au projet de rénovation urbaine. Fraîchement missionné, Michel Teule, sociologue et responsable d'études au Cerfise nous présente son équipe et leurs premières idées pour renouer le dialogue.



Sandra Comptour,
Monica Beltrao et
Michel Teule.

© STEPHANIE TETU

“ On peut comprendre que les habitants soient fatigués de parler projet urbain [...] il va falloir changer de rythme. ”

• Pour commencer, pourriez-vous nous présenter votre équipe ?

Le Cerfise est un centre d'études et de recherche dont le rôle est d'accompagner et d'encadrer des actions de différents ordres : vie sociale, projet de territoire, habitat, politique urbaine... Depuis 1975, la structure a mis en place de nombreux dispositifs en lien avec l'histoire des quartiers : les premières maîtrises d'œuvre urbaine sociale, les régies de quartiers, etc. Nous avons donc toujours été intéressés à la dynamique de concertation, mais nous n'en sommes pas des « spécialistes ». Nous sommes justement à la croisée des disciplines. Pour La Savine – Vallon des Tuves, notre équipe se compose de regards très

complémentaires : deux sociologues et deux architectes spécialisées l'une dans l'urbain, l'autre le paysage.

• Connaissez-vous déjà le quartier ?

Bien sûr. Nous y avons travaillé au moment de la création du centre social. Nous avons aussi mené une étude pour l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) sur la mobilité résidentielle qui incluait La Savine. Mais depuis, il s'est ici passé beaucoup de choses. La Savine est en chantier depuis 1993, alors on peut comprendre que les habitants soient fatigués de parler projet urbain. Beaucoup ne viennent plus aux réunions, car ils ont l'impression qu'il ne se passe pas grand chose de concret.

Cela a un impact sur le travail qui nous est demandé aujourd'hui : il va falloir changer de rythme, sortir de ce « ronronnement » dont les riverains se lassent.

• Justement, quel va être votre rôle dans le projet ?

Nous allons animer la concertation autour du projet de renouvellement urbain. Ce que Marseille Rénovation Urbaine nous demande ce n'est ni un boulot d'architecte ni d'urbaniste mais bien de sociologue. Comprendre comment les habitants vivent leur quartier, appréhendent les différents espaces, le paysage, l'habitat et apporter cette connaissance au projet pour qu'il se construise en harmonie avec les besoins des habitants. Pas seulement dans le champ urbain d'ailleurs : nous devons faire « remonter » des projets d'actions, de mobilité, d'activités... et aider à leur mise en œuvre. Il faut aussi imaginer des aménagements ou des actions temporaires pour que le quartier reste vivable les temps du chantier et que les habitants disposent d'outils suffisants pour construire leur projet de vie. Pour que cela fonctionne, il faut entraîner le maximum de personnes dans le dispositif de concertation. Une partie de la population y est déjà engagée, une autre plus muette : soit parce qu'elle ne se sent pas légitime à participer ou parce qu'elle n'est pas à l'aise avec les outils développés basés surtout sur l'écrit. À nous de faire entendre à chacun qu'il a le droit de s'exprimer et d'inventer de nouvelles méthodes de transmission. Un « crier de rue » par exemple, qui vient déclamer sur la place publique les idées des habitants, ou celles issues des réunions.

• Concrètement, quels sont les prochaines étapes ?

Dans un premier temps, jusqu'au mois de décembre, nous allons connaître et nous faire connaître ! C'est-à-dire, partir à la rencontre de toutes les personnes qui font le quartier : acteurs institutionnels, centre social, habitants et leurs associations sans a priori sur les modes de regroupement — culturels, de culte ou communautaires. Nous concluons cette phase de découverte par un « Forum ouvert », des débats en atelier, ouverts à qui veut, et au terme desquels nous décidons collectivement des thèmes de la concertation qui seront abordés le reste de l'année. Pendant toute cette période, la Maison du Projet sera notre « port d'attache » ! D'ailleurs, une de nos missions est aussi de la « remplir de ressources » au fur et à mesure de l'avancée de la concertation. À très vite, donc !

Le journal de la rénovation urbaine du quartier La Savine – Vallon des Tuves est publié par Marseille Rénovation Urbaine (MRU), Immeuble CMCI
2 rue Henri Barbusse
13001 Marseille
Tél. : 04 91 14 56 70

Responsable de la publication :
Nicolas Binet, directeur de
Marseille Rénovation Urbaine

Conception éditoriale :
À vrai dire la ville

Graphisme :
Flgraf / François Lemaire

Imprimé à 2 200 exemplaires.